

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

N° d'imprimé : F001416173

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle volontaire complet

DATE DU CONTRÔLE

27/02/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

4906

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : S059F507

RAISON SOCIAL :

HDF CT

ADRESSE : 7 BIS RUE ISABEAU DE ROUBAIX

59100 ROUBAIX

03.20.27.41.48

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 062D1281

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation Date C.I. Date 1ere circulation

GZ-259-JS

27-09-2024

27-09-2024

Genre

Marque

Type

VP

RENAULT

M10RENVJP25

N° de série dans la série du type

Energie

VF1RJL002UC512920

EH

Kilométrage au compteur

Désignation commerciale

55353

ARKANA

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

STE MERCIER

ADRESSE : 71 AVN DE FLANDRE

59700 MARCQ EN BAROEUL

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié

Défaillances mineures

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (AV)

3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Frein de service						
Déséquilibre		3			3	
Force	252		259	181		185
Force roue/roue	252		259	181		185
Taux			64			
Frein de stat.						
Force	135					139
Taux			20			
Pesée du véhicule		814	1353		539	
Suspension						
Efficacité	78		76	65		71
Dissymétrie		3			8	
Dérive	+3.9					
Feux de croisement	-1.3					-2.3

Le présent procès-verbal résulte d'un contrôle technique dit **volontaire** qui ne peut être assimilé au contrôle technique obligatoire prévu par le Code de la route.

En cas de contrôle administratif et/ou de cession du véhicule, le contrôle technique volontaire ne pourra permettre de justifier la réalisation des obligations imposées par le Code de la route.

